Bouches-du-Rhône : Mounir, Fahel, Emmanuel et Anis condamnés à 10 à 15 ans de prison pour viol et homicide

22/04/2011 à 11h05

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a prononcé dans la nuit de jeudi à vendredi des peines allant de 10 à 15 ans de prison contre quatre hommes reconnus coupables du viol en réunion d'une jeune femme qu'ils avaient saoulée à mort, ainsi que de non-assistance à personne en danger.

Jugés depuis lundi, Mounir Tinouiline et Fahel Djermoune ont été condamnés respectivement à 15 et 13 ans de réclusion, Emmanuel Denis et Anis Nafti à 10 ans. Les deux premiers avaient pris la fuite tout de suite après la mort de la jeune femme, les autres avaient alerté les pompiers.

Le 8 décembre 2008, les quatre hommes, âgés de 20 à 28 ans, avaient donné rendez-vous à Cécilia Gueye, une infirmière de 21 ans, connue de l'un d'entre eux. Ils la savaient *"fragile"*, *"naïve"* et *"influençable"*, ainsi que l'ont décrite ses proches. D'après l'accusation, ils l'ont fait boire avant de la conduire dans un hôtel de Marseille, où ils l'ont tour à tour violée. La jeune femme est décédée dans la nuit. […]

Le Figaro / AFP